**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**39E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DU ROYAUME D’ESWATINI**

*1er au 12 novembre 2021*

*Prononcée par :*

**Madame la Présidente,**

Le Burkina Faso souhaite la chaleureuse bienvenue à la distinguée délégation du Royaume d’Eswatini et la remercie de la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’Examen Périodique Universel (EPU).

Nous nous réjouissons des mesures prises par le Gouvernement Eswatinien en vue de mettre en œuvre les recommandations qu’il a acceptées lors de son dernier examen en 2016, notamment la promulgation de la loi de 2018 relative aux infractions sexuelles et à la violence familiale ainsi que l’adoption de la politique nationale pour l’égalité des genres.

Le Burkina Faso encourage le Gouvernement Eswatinien à poursuivre ses efforts en vue de mettre fin aux violences sexuelles et familiales et veiller à ce que les coupables de tels actes soient punis.

Dans un esprit constructif, le Burkina Faso recommande au Royaume d’Eswatini :

1. de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
2. d’allouer davantage des ressources à la lutte contre la mortalité et la morbidité maternelles évitables ;
3. de renforcer les systèmes de données nationaux pour soutenir la Stratégie nationale pour le développement durable et la croissance inclusive ainsi que l'Agenda 2030.

Le Burkina Faso souhaite plein succès à Eswatini dans le cadre de son examen.

**Je vous remercie.**